

BULLETIN D'INSCRIPTION

CIRQUE LOISIRS ENFANTS ET ADOLESCENTS



2019-2020

CONDITION GÉNÉRALE D'INSCRIPTION

EXEMPLAIRE À CONSERVER

Jours et horaires des cours

Pour les enfants, les cours sont répartis en fonction de l'âge des participants

Eveil 1 / 4 ans : samedi de 9h30 à 10h30

Eveil 2 / 5 ans : samedi de 10h30 à 11h30

Eveil 3 / 6 ans : samedi de 11h30 à 12h30

Découverte 1 / 6 ans : mercredi de 14h à 15h30

Découverte 2 / 7 ans : mercredi de 15h45 à 17h15

Initiation 1 / 8 ans : mercredi de 17h30 à 19h30

Intiation 2 / 9 ans : vendredi de 18h à 20h

Pré-ados 1 / 10 ans : mercredi de 17h30 à 19h30

Pré-ados 2 / 11 ans : lundi de 18h à 20h

A partir de 12 ans, les cours sont répartis en fonction de spécialités circassiennes

Trapèze volant : jeudi de 18h à 20h

Equilibre sur objets : mardi de 18h à 20h

Techniques aériennes : mardi de 18h à 20h

Acrobaties et portés : mardi de 18h à 20h

Pluridisciplinaire : mardi de 18h à 20h

Tarifs

	Foyer rosnéen	
	Foyer non imposable	Foyer imposable
Eveil	99€	132€
Découverte Initiation Pré-ados Adolescents	144€	193€

	Foyer non rosnéen	
	Foyer non imposable	Foyer imposable
Eveil	129€	173€
Découverte Initiation Pré-ados Adolescents	194€	259€

A ces tarifs s'ajoutent l'adhésion à l'association ENACR d'un montant de 35€ et l'achat d'une licence FFEC (Fédération Française des Ecoles de Cirque) d'un montant de 21€50. L'adhésion à l'ENACR vous permet de bénéficier de tarifs réduits dans des théâtres partenaires.

Calendrier d'inscription

Pour une ré-inscription : du 15 avril au 4 mai 2019

Pour une première inscription d'un foyer rosnéen (sur justificatif de domicile) : du 13 au 18 mai 2019

Pour une première inscription d'un foyer domicilié hors Rosny-sous-Bois : à partir du 22 mai 2019

Modalités d'inscription

Etape 1 : envoyer un mail à inscription@enacr.com en précisant votre nom, prénom, la discipline choisie et votre niveau de pratique. Pour les foyers rosnéens, merci de joindre également un justificatif de domicile.

Nous vous confirmerons alors s'il reste de la place dans le cours désiré. Le cas échéant :

Etape 2 : Envoyer par courrier :

- la fiche d'inscription ci-jointe complétée et signée
- 1 chèque d'un montant de 56€50 (adhésion ENACR et FFEC)
- 1 ou plusieurs chèques du montant de la cotisation.

- 1 photo d'identité.

- 1 certificat médical indiquant la non contre-indication à la pratique du cirque (il est possible d'apporter le certificat médical lors du premier cours).

L'inscription ne sera validée qu'en cas de réception sous 10 jours du dossier complet.

Le chèque de 56€50 sera encaissé immédiatement et ne sera pas remboursé en cas d'annulation. Le(s) autre(s) chèque(s) sera/seront encaissé(s) au cours de l'année 2019-2020 (1er encaissement en septembre / 2ème encaissement en novembre / 3ème encaissement en janvier).

Les chèques sont à libeller à l'ordre de «Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois».

Calendrier 2019-2020

Début des cours Loisirs : semaine du 7 septembre 2019

Fin des cours Loisirs : début juin (à préciser à la rentrée)

Pendant les jours fériés et les périodes de vacances scolaires les cours sont interrompus. De manière ponctuelle, l'ENACR se réserve le droit d'annuler ou de déplacer certains cours. Ces changements ne sauraient faire l'objet d'un remboursement.

Assurance

L'ENACR, son personnel, les élèves et les locaux bénéficient d'une assurance. L'adhésion à la FFEC permet aux enfants et adolescents de bénéficier d'une assurance complémentaire. L'ENACR n'est pas responsable des pertes et vols d'objets ou de vêtements. La responsabilité des participants mineurs incombe à l'ENACR uniquement durant les horaires de cours et dans l'enceinte du chapiteau.

Absences, retards et abandon

Toute absence doit être signalée à Maëliiss Corvellec (maeliss.corvellec@enacr.com / 01 56 63 05 40) dans un délai de 48 heures. Les absences répétées et non justifiées pourront faire l'objet d'un renvoi. Un remboursement des cotisations pourra être réalisé dans les cas suivants, sur présentation de justificatifs :
- raisons médicales entraînant l'impossibilité de pratiquer le cirque jusqu'à juin 2020 ;
- déménagement pour raisons professionnels d'un ou des parents de l'enfants, entraînant l'impossibilité de se rendre aux cours.

A défaut, il sera procédé à l'encaissement des sommes dues.

Les cours commencent à l'heure. Les élèves s'engagent à respecter les horaires. Seuls les retards exceptionnels seront excusés. Il est possible pour les accompagnants de patienter dans l'espace accueil du chapiteau.

En cas de retards fréquents, l'inscription ne pourra être maintenue.

Droit à l'image - rayer la mention inutile

J'autorise / Je n'autorise pas, l'ENACR à réaliser des prises de vues de mon enfant et à les diffuser sur tous supports. Ces prises de vues entrent uniquement dans le cadre de la communication interne ou externe de l'ENACR.

Nom, prénom et signature du représentant légal

CONDITION GÉNÉRALE D'INSCRIPTION

EXEMPLAIRE À RETOURNER DATÉ ET SIGNÉ À L'ENACR

Jours et horaires des cours

Pour les enfants, les cours sont répartis en fonction de l'âge des participants

Eveil 1 / 4 ans : samedi de 9h30 à 10h30

Eveil 2 / 5 ans : samedi de 10h30 à 11h30

Eveil 3 / 6 ans : samedi de 11h30 à 12h30

Découverte 1 / 6 ans : mercredi de 14h à 15h30

Découverte 2 / 7 ans : mercredi de 15h45 à 17h15

Initiation 1 / 8 ans : mercredi de 17h30 à 19h30

Initiation 2 / 9 ans : vendredi de 18h à 20h

Pré-ados 1 / 10 ans : mercredi de 17h30 à 19h30

Pré-ados 2 / 11 ans : lundi de 18h à 20h

A partir de 12 ans, les cours sont répartis en fonction de spécialités circassiennes

Trapèze volant : jeudi de 18h à 20h

Equilibre sur objets : mardi de 18h à 20h

Techniques aériennes : mardi de 18h à 20h

Acrobaties et portés : mardi de 18h à 20h

Pluridisciplinaire : mardi de 18h à 20h

Tarifs

	Foyer rosnéen	
	Foyer non imposable	Foyer imposable
Eveil	99€	132€
Découverte Initiation Pré-ados Adolescents	144€	193€

	Foyer non rosnéen	
	Foyer non imposable	Foyer imposable
Eveil	129€	173€
Découverte Initiation Pré-ados Adolescents	194€	259€

A ces tarifs s'ajoutent l'adhésion à l'association ENACR d'un montant de 35€ et l'achat d'une licence FFEC (Fédération Française des Ecoles de Cirque) d'un montant de 21€50. L'adhésion à l'ENACR vous permet de bénéficier de tarifs réduits dans des théâtres partenaires.

Calendrier d'inscription

Pour une ré-inscription : du 15 avril au 4 mai 2019

Pour une première inscription d'un foyer rosnéen (sur justificatif de domicile) : du 13 au 18 mai 2019

Pour une première inscription d'un foyer domicilié hors Rosny-sous-Bois : à partir du 22 mai 2019

Modalités d'inscription

Etape 1 : envoyer un mail à inscription@enacr.com en précisant votre nom, prénom, la discipline choisie et votre niveau de pratique. Pour les foyers rosnéens, merci de joindre également un justificatif de domicile.

Nous vous confirmerons alors s'il reste de la place dans le cours désiré. Le cas échéant :

Etape 2 : Envoyer par courrier :

- la fiche d'inscription ci-jointe complétée et signée
- 1 chèque d'un montant de 56€50 (adhésion ENACR et FFEC)
- 1 ou plusieurs chèques du montant de la cotisation.

- 1 photo d'identité.

- 1 certificat médical indiquant la non contre-indication à la pratique du cirque (il est possible d'apporter le certificat médical lors du premier cours).

L'inscription ne sera validée qu'en cas de réception sous 10 jours du dossier complet.

Le chèque de 56€50 sera encaissé immédiatement et ne sera pas remboursé en cas d'annulation. Le(s) autre(s) chèque(s) sera/seront encaissé(s) au cours de l'année 2019-2020 (1er encaissement en septembre / 2ème encaissement en novembre / 3ème encaissement en janvier).

Les chèques sont à libeller à l'ordre de «Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois».

Calendrier 2019-2020

Début des cours Loisirs : semaine du 7 septembre 2019

Fin des cours Loisirs : début juin (à préciser à la rentrée)

Pendant les jours fériés et les périodes de vacances scolaires les cours sont interrompus. De manière ponctuelle, l'ENACR se réserve le droit d'annuler ou de déplacer certains cours. Ces changements ne sauraient faire l'objet d'un remboursement.

Assurance

L'ENACR, son personnel, les élèves et les locaux bénéficient d'une assurance. L'adhésion à la FFEC permet aux enfants et adolescents de bénéficier d'une assurance complémentaire. L'ENACR n'est pas responsable des pertes et vols d'objets ou de vêtements. La responsabilité des participants mineurs incombe à l'ENACR uniquement durant les horaires de cours et dans l'enceinte du chapiteau.

Absences, retards et abandon

Toute absence doit être signalée à Maëli Corvellec (maeliss.corvellec@enacr.com / 01 56 63 05 40) dans un délai de 48 heures. Les absences répétées et non justifiées pourront faire l'objet d'un renvoi. Un remboursement des cotisations pourra être réalisé dans les cas suivants, sur présentation de justificatifs :

- raisons médicales entraînant l'impossibilité de pratiquer le cirque jusqu'à juin 2020 ;
- déménagement pour raisons professionnelles d'un ou des parents de l'enfant, entraînant l'impossibilité de se rendre aux cours.

A défaut, il sera procédé à l'encaissement des sommes dues.

Les cours commencent à l'heure. Les élèves s'engagent à respecter les horaires. Seuls les retards exceptionnels seront excusés. Il est possible pour les accompagnants de patienter dans l'espace accueil du chapiteau.

En cas de retards fréquents, l'inscription ne pourra être maintenue.

Droit à l'image - rayer la mention inutile

J'autorise / Je n'autorise pas, l'ENACR à réaliser des prises de vues de mon enfant et à les diffuser sur tous supports. Ces prises de vues entrent uniquement dans le cadre de la communication interne ou externe de l'ENACR.

Nom, prénom et signature du représentant légal

FICHE D'INSCRIPTION

Merci de coller
ici une
photo d'identité
récente

Cours demandé :

- Eveil 1 Eveil 2 Eveil 3
 Découverte 1 Découverte 2
 Initiation 1 Initiation 2
 Pré-ados 1 Pré-ados 2
 Trapèze volant Equilibre sur objet Techniques aériennes Acrobaties et portés Pluridisciplinaire

Merci de compléter la fiche ci-dessous en lettre capitale

- Nouvelle inscription Ré-inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Age : _____

Sexe : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Renseignements sur les responsables légaux

- Mère Père Autre :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Tél portable : _____

Mail : _____

- Mère Père Autre :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Tél portable : _____

Mail : _____

Acceptez-vous de recevoir la newsletter mensuelle de l'ENACR :

- Oui Non

Acceptez-vous que votre adresse mail soit transmise aux délégués du Cirque Loisirs :

- Oui Non

Nom, prénom et signature du représentant légal

Fait le :

À :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : _____

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Merci de compléter la fiche ci-dessous en lettre capitale

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone portable : _____

Lien avec l'enfant : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone portable : _____

Lien avec l'enfant : _____

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER MON ENFANT

Hors parents / Merci de venir chercher l'enfant sous le chapiteau (et de ne pas l'attendre sur le parking).

Nom : _____ Prénom : _____

Lien avec l'enfant : _____

Téléphone portable : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Lien avec l'enfant : _____

Téléphone portable : _____

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE DU CHAPITEAU SANS TUTEUR

Seuls les enfants âgés de 8 ans ou plus peuvent être autorisés à sortir seul du chapiteau

J'autorise Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul à son domicile à l'issue du cours de cirque.

Nom, prénom et signature du représentant légal

Fait le :

À :